

**DÉCLARATION
LIMINAIRE**
www.fnte.cgt.fr



CSA Ministériel du 20 décembre 2023

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

Réunis aujourd'hui pour le dernier CSA-M de l'année, quelques jours avant les fêtes de fin d'année, à quelques jours de la dite trêve des confiseurs, impossible de ne pas penser aux milliers de familles, de femmes, d'enfants victimes de la guerre à travers le monde.

Pour la **CGT** l'exigence de paix est un des fondamentaux de nos valeurs de solidarité entre les peuples. Les guerres impactent directement les questions sociales et les garanties collectives. Pour la **CGT**, il ne peut y avoir de justice sociale sans PAIX.

C'est dans ce contexte international inquiétant, que le gouvernement français, a choisi de réunir la Commission Mixte Paritaire le lundi 18 décembre, pour tenter de trouver un consensus sur son projet de loi asile et immigration. Le texte issu de celle-ci remet en cause bien des droits des personnes étrangères avec des mesures profondément discriminatoires. L'examen de ce texte a peu à peu fait sauter des digues, laissant le champ libre à une xénophobie aujourd'hui complètement décomplexée.

Il n'est ni plus ni moins désormais que le projet de loi le plus régressif depuis au moins 40 ans pour les droits et conditions de vie des personnes étrangères, y compris celles présentes depuis longtemps en France. Faute de titre de séjour, la vie d'un nombre croissant de personnes étrangères en France, extrêmement précarisée, sera rendue infernale. Les principes d'égalité, de solidarité et d'humanité sont aujourd'hui scandaleusement bafoués.

Aujourd'hui dans notre pays les agents publics souhaiteraient qu'enfin leurs compétences soient reconnues et que soit donné un sens à leurs missions.

Toutes les OS siégeant au Conseil Commun de la Fonction Publique dénoncent la fragilisation de la Fonction Publique et des missions de service public qu'elles assument.

De la même façon, elles dénoncent l'absence de programmation de mesures générales concernant les rémunérations 2024.

Les 5 points qui seront donnés à partir du 1er janvier et l'augmentation de juillet 2023 ne compensent pas la hausse du coût de la vie. Il est urgent d'arrêter de paupériser les agents publics et ensuite, alors, nous pourrions réellement nous pencher sur l'attractivité de la Fonction Publique, qui parions-le, ne sera plus un sujet aussi important.

Redonner du sens et de la reconnaissance aux missions publiques sont aussi des éléments qui sont important pour nous tous agents de la FP.

La **CGT** affirme qu'une Fonction Publique de qualité réduit les inégalités, permet de garantir des droits de hauts niveaux pour l'ensemble des citoyens et constitue un élément irremplaçable pour un progrès social partagé.

Alors que revient sur le devant de la scène l'organisation du temps de travail dans notre ministère, la **CGT** réaffirme ses revendications pour les agents qui sont :

- Une réduction du temps de travail (32 heures)
- Une augmentation de 10% des rémunérations
- Une augmentation de 10% du nombre d'agents

Concernant le SSA, une fois encore, nous sommes alertés sur des situations compliquées.

De nombreux personnels à l'HIA STE ANNE démissionnent en raison de maltraitance de la part de l'encadrement. Celui-ci ne respecte pas toujours les amplitudes horaires des week-ends et des nuits, harcèle le personnel en arrêt maladie par des sollicitations (mails, appels téléphoniques ou SMS). Un management par des convocations urgentes sans motifs réels et valables qui ne laisse pas aux personnels civils le temps d'être représentés par une OS, fait la place à des arrêts de travail toujours plus nombreux.

Concernant l'expérimentation des 12 heures au SSA qui pourrait paraître attractive dans un premier temps, les études démontrent que la baisse de la vigilance est accrue dès la 9ème heure et augmente la survenue d'accident du travail surtout sur la dernière heure, constituant un risque supplémentaire pour les personnels qui souffrent déjà de conditions de travail déplorables.

Vous ne serez pas surpris, la **CGT** est contre les restructurations au ministère des armées combien même vous les appelez transformations. La **CGT** est contre, non pas de façon dogmatique, mais parce que ces restructurations n'intègrent pas la dimension humaine et répondent tantôt à des logiques numériques tantôt à des besoins opérationnels restants à démontrer.

Le ministère des armées est engagé depuis plusieurs années dans un processus de restructurations qui affecte l'ensemble de ses organismes et de ses personnels. Ces restructurations visent, paraît-il, à adapter les capacités militaires aux évolutions du contexte géostratégique, mais aussi à réaliser des économies budgétaires. Jusqu'à présent elles se traduisent par des réductions d'effectifs, des fermetures de sites, des déménagements, des réorganisations internes, des externalisations de services.

Face à ces restructurations, la **CGT**, exprime son opposition et sa résistance. Elle considère que ces restructurations sont néfastes pour les personnels civils et militaires, qui les subissent. Nous évoquons là des pertes d'emploi, des mobilités forcées, des déqualifications, des perturbations de vie familiale et sociale.

La **CGT** estime également que ces restructurations sont préjudiciables pour le service public de la défense, qui voit ses missions, ses moyens et sa qualité se dégrader.

Enfin concernant les jeux olympiques et paralympiques de 2024, la **CGT** tient à rappeler l'existence de la charte sociale dont les engagements doivent constituer une référence en matière sociale dans le cadre de la préparation et l'organisation des jeux de 2024. La sécurité, nous le savons tous, sera un critère incontournable, qui aura très certainement un impact sur notre ministère. Pour autant la **CGT** sera vigilante sur la tendance à vouloir imposer des directives aux personnels civils du ministère. Les périodes de fermeture, de télétravail, le refus de congés, la mauvaise interprétation des circonstances exceptionnelles entre autres constituent de réels risques de dérives.

Merci de votre écoute

